

**OBJET**      **CESSION DE TERRAINS COMMUNAUX**  
**AUX FAMILLES OCCUPANTES ET CONVENTIONNEES**

- > M.Mme AHNET Johnny / 10 Chemin José Michel – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 1055 (p)
- > M.Mme GOKALSING Manix / 17 Chemin des Tilleuls – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 1069 (p)
- > M.Mme DUPUY Alix Yvon / 21 Chemin des Tilleuls – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 1069 (p)
- > M.Mme RIVIERE Dominique Christian / 8 Chemin du Moto-Cross – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 1069 (p)
- > M.Mme QUESSOI Jean-Louis / 24 Chemin Dépêche – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 412
- > M. ROBERT Jules Antoine / 54 Chemin des Cerisiers – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 1055 (p)
- > M.Mme MAILLOT Olivier Benjamin / 104 Chemin José Michel – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 1055 (p)
- > M.Mme GARDEBIEN Jean Louis Marie Pierre / 25 Chemin des Peupliers – 97417 La Montagne / parcelle CE 1069 (p)
- > M.Mme HOAREAU Jean Dimitri / 70 Chemin de La Vigie – 97417 La Montagne 8<sup>ème</sup> / parcelle BZ 447 (p)
- > M.Mme GRAVINA Charles/ 102 bis Chemin de Saint Bernard- 97417 La Montagne/ parcelle CE 1090 (p)

---

**Préambule**

Dans le cadre de sa politique en matière de logement, la Ville de Saint-Denis souhaite donner la possibilité aux familles occupantes et conventionnées des terrains communaux d'accéder à la pleine propriété en leur cédant les emprises de terrains bâtis.

Les occupations de terrains communaux concernent plus de 444 familles, principalement installées sur les secteurs de La Montagne 8<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup>, Saint-François, Bois-de-Nèfles Sainte-Clotilde et Le Brûlé.

Acquis dans le cadre de la constitution de réserves foncières, ces terrains ont permis à la Commune de répondre à une forte demande de logements, en louant aux familles des terrains d'assiette sur lesquels celles-ci ont édifié leur habitation.

En encadrant des occupations privatives, la Commune a tenté de limiter le phénomène de mitage et contribuait ainsi à la constitution d'îlots d'habitations dotés d'infrastructures décentes.

## Rapport n°14/4-16

Par la suite, la question s'est posée sur la pérennisation de l'habitat dans ces secteurs, compte tenu du fait que certains occupants bénéficiant d'une convention d'occupation précaire sont soucieux d'améliorer, de rénover leur habitat, voire de le transmettre et souhaitent par conséquent accéder à la propriété.

La vente en pleine propriété des terrains communaux à leurs occupants s'est avérée être la solution appropriée dès lors qu'elle ne compromet pas les projets d'aménagement de la Ville dans ces secteurs et que les occupants sont à jour dans le paiement de leurs loyers.

C'est pourquoi, la SEMAC (Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de Construction) a été missionnée en 2011 afin d'organiser et planifier sur trois années les ventes de ces terrains en lieu et place du propriétaire foncier, la Ville de Saint-Denis. Un avenant de prorogation au contrat actuel pourra être envisagé en fin d'année afin de permettre à la SEMAC de finaliser la mission.

La mission de la SEMAC a été décomposée en 3 phases :

- 1/ Phase 1 : Information faite aux familles puis réalisation d'un diagnostic socio-économique individuel. Les conclusions de ce diagnostic ont été communiquées à la Ville puis présentées en Commission Aménagement en Janvier 2013
- 2/ Phase 2 : Etude de faisabilité des ventes avec détermination du parcellaire à céder (Géomètre retenu : GUID'OI), puis saisine de France Domaine afin d'adresser une offre de prix à chaque famille.
- 3/ Phase 3 : Présentation des dossiers de vente au Conseil municipal puis saisine du noatire rédacteur et accompagnement des familles auprès des organismes prêteurs (SOLENDI HABITAT ou autre)

Conformément aux dispositions du Code Civil, l'objectif de la Ville est d'informer les acquéreurs des caractéristique physiques, réglementaires des terrains d'assiette mis en vente voire des préconisations qu'il leur incombera d'exécuter.

La Commune ayant aujourd'hui la possibilité de vendre dans le secteur mentionné en objet, je vous demande en conséquence de bien vouloir vous prononcer sur la cession du terrain communal dont les caractéristiques sont mentionnées dans le tableau en annexe, au profit des occupants en titre mentionnés en annexe, aux conditions suivantes :

- La vente est consentie aux occupants, titulaires d'un contrat et propriétaires du bâti.
- Le prix du terrain d'assiette est fixé sur la base de l'estimation des services de France Domaine.

## Rapport n°14/4-16

- Un document d'arpentage sera établi pour délimiter précisément la superficie des terrains.
- Un procès-verbal de réception des bornes sera régularisé par les occupants.
- Les occupants s'engagent à régler préalablement à la cession les éventuels loyers impayés sur la base d'une attestation émanant de la Trésorerie Générale.
- Des prescriptions relatives à la stabilisation du sol et à l'amélioration des conditions d'assainissement pourront, le cas échéant, être imposées dans l'acte authentique de vente.
- Les frais d'acquisition seront supportés par les acquéreurs.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-a1-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/07/2014

  
Gilbert ANNETTE

**OBJET**      **CESSION DE TERRAINS COMMUNAUX  
AUX FAMILLES OCCUPANTES ET CONVENTIONNEES**

- M.Mme AHNET Johny / 10 Chemin José Michel – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 1055 (p)
- M.Mme GOKALSING Manix / 17 Chemin des Tilleuls – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 1069 (p)
- M.Mme DUPUY Alix Yvon / 21 Chemin des Tilleuls – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 1069 (p)
- M.Mme RIVIERE Dominique Christian / 8 Chemin du Moto-Cross – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 1069 (p)
- M.Mme QUESSOI Jean-Louis / 24 Chemin Dépêche – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 412
- M. ROBERT Jules Antoine / 54 Chemin des Cerisiers – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 1055 (p)
- M.Mme MAILLOT Olivier Benjamin / 104 Chemin José Michel – 97417 La Montagne 15<sup>ème</sup> / parcelle CE 1055 (p)
- M.Mme GARDEBIEN Jean Louis Marie Pierre / 25 Chemin des Peupliers – 97417 La Montagne / parcelle CE 1069 (p)
- M.Mme HOAREAU Jean Dimitri / 70 Chemin de La Vigie – 97417 La Montagne 8<sup>ème</sup> / parcelle BZ 447 (p)
- M.Mme GRAVINA Charles/ 102 bis Chemin de Saint Bernard- 97417 La Montagne/ parcelle CE 1090 (p)

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Sur le RAPPORT N°14/4-16 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jacques LOWINSKY, 1<sup>er</sup> Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;  
(1 abstention de Monsieur René-Paul VICTORIA en Commission AG/EM) ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1** Approuve les projets de cessions des terrains communaux mentionnés dans le tableau joint en annexe, en pleine propriété, pour lesquels les offres de prix (conformes aux valeurs vénales des biens établies par les services de France Domaine) et autres conditions à la vente ont été acceptées par les acquéreurs concernés ;

**ARTICLE 2** Autorise le Maire à intervenir dans les actes correspondants.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-a2-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/07/2014

  
Gilbert ANNETTE

OBJET CESSIION DE TERRAINS COMMUNAUX AUX FAMILLES OCCUPANTES ET CONVENTIONNEES

ANNEXE

OCCUPANTS ACQUEREURS	ADRESSE	REFERENCE CADASTRALE	SUPERFICIE A CEDER*	PRIX (suivant estimation de l'avis domanial)	CONDITIONS PARTICULIERES DE LA VENTE ET OBSERVATIONS
M. Mme AHNET Johny	10 Chemin José Michel 97417 La Montagne	CE 1055 (p)	600 m <sup>2</sup> environ	39 600,00 € (soit 66,00 €/m <sup>2</sup> )  conforme à l'avis des Domaines (n°2013-411V1876 du 28 octobre 2013)	La superficie cédée ainsi que le prix de vente fixé conformément à l'avis rendu par les services de France Domaine ont été acceptés par les acquéreurs.
M. Mme GOKALSING Sabrina	17 Chemin des Tilleuls 97417 La Montagne	CE 1069 (p)	1058 m <sup>2</sup> environ	116 380,00 € (soit 110,00 €/m <sup>2</sup> )  conforme à l'avis des Domaines (n°2013-411V0879 du 31 mai 2013)	La superficie cédée ainsi que le prix de vente fixé conformément à l'avis rendu par les services de France Domaine ont été acceptés par les acquéreurs.
M.Mme DUPUY Alix Yvon	21 Chemin des Tilleuls 97417 La Montagne	CE 1069 (p)	801 m <sup>2</sup> environ	88 110,00 € (soit 110,00 €/m <sup>2</sup> )  conforme à l'avis des Domaines (2013-411V1879 du 28 octobre 2013)	La superficie cédée ainsi que le prix de vente fixé conformément à l'avis rendu par les services de France Domaine ont été acceptés par les acquéreurs.

<b>M.Mme RIVIERE</b> Dominique Christian	8 Chemin du Moto-Cross 97417 La Montagne	CE 1069 (p)	926 m <sup>2</sup> environ	<b>101 860,00 €</b> (soit 110,00 €/m <sup>2</sup> )  conforme à l'avis des Domaines (2013-411V1882 du 28 octobre 2013)	La superficie cédée ainsi que le prix de vente fixé conformément à l'avis rendu par les services de France Domaine ont été acceptés par les acquéreurs.
<b>M.Mme QUSSOI</b> Jean-Louis	24 Chemin Dépêche 97417 La Montagne	CE 412	1148 m <sup>2</sup> environ	<b>126 280,00 €</b> (soit 110,00 €/m <sup>2</sup> )  conforme à l'avis des Domaines (2013-411V1052 du 28 octobre 2013)	La superficie cédée ainsi que le prix de vente fixé conformément à l'avis rendu par les services de France Domaine ont été acceptés par les acquéreurs.
<b>M. ROBERT</b> Jules Antoine	54 Chemin des Cerisiers 97417 La Montagne	CE 1055 (p)	810 m <sup>2</sup> environ	<b>89 100,00 €</b> (soit 110,00 €/m <sup>2</sup> )  conforme à l'avis des Domaines (2013-411V1864 du 28 octobre 2013)	La superficie cédée ainsi que le prix de vente fixé conformément à l'avis rendu par les services de France Domaine ont été acceptés par les acquéreurs.
<b>M.Mme MAILLOT</b> Olivier Benjamin	104 Chemin José Michel 97417 La Montagne	CE 1055 (p)	951 m <sup>2</sup> environ	<b>104 610,00 €</b> (soit 110,00 €/m <sup>2</sup> )  Conforme à l'avis des Domaines n°2014-411V0173 daté du 24 février 2014	La superficie cédée ainsi que le prix de vente fixé conformément à l'avis rendu par les services de France Domaine ont été acceptés par les acquéreurs.
<b>M.Mme GARDEBIEN</b> Jean Louis Marie Pierre	25 Chemin des Peupliers 97417 La Montagne	CE 1069 (p)	899 m <sup>2</sup> environ	<b>98 890,00 €</b> (soit 110,00 €/m <sup>2</sup> )  Conforme à l'avis des Domaines n°2014-411V0279 daté du 13 mars 2014	La superficie cédée ainsi que le prix de vente fixé conformément à l'avis rendu par les services de France Domaine ont été acceptés par les acquéreurs.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-b1-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

<b>M.Mme HOAREAU Jean Dimitri</b>	70 Chemin de La Vigie 97417 La Montagne	BZ 447 (p)	229 m <sup>2</sup> environ	<b>45 800,00 €</b> (soit 200,00 €/m <sup>2</sup> )  conforme à l'avis des Domaines (2013-411V2174 du 18 décembre 2013)	La superficie cédée ainsi que le prix de vente fixé conformément à l'avis rendu par les services de France Domaine ont été acceptés par les acquéreurs.
<b>M.Mme GRAVINA Charles</b>	102 bis chemin de Saint Bernard 97417 La Montagne	CE 1090 (p)	690 m <sup>2</sup> environ	<b>60 270, 00 €</b> (soit 87,348 €/m <sup>2</sup> )  Conforme à l'avis des Domaines (2014-411V0120 du 31 janvier 2014)	La superficie cédée ainsi que le prix de vente fixé conformément à l'avis rendu par les services de France Domaine ont été acceptés par les acquéreurs.

**\* Les superficies à céder sont données à titre indicatif. Elles pourront être modifiées après l'établissement d'un plan de bornage par le Géomètre-expert retenu sur la mission.**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-b1-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/07/2014



Gilbert ANNETTE

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
COMMUNE DE SAINT-DENIS  
La Montagne  
Parcelle cadastrée 411 CE 1055pie1



Ville de Saint-Denis  
Direction gestion  
du patrimoine communal

Cession de terrains communaux aux familles occupantes et conventionnées  
Famille AHNET Johny



### PLAN D' ETAT DES LIEUX

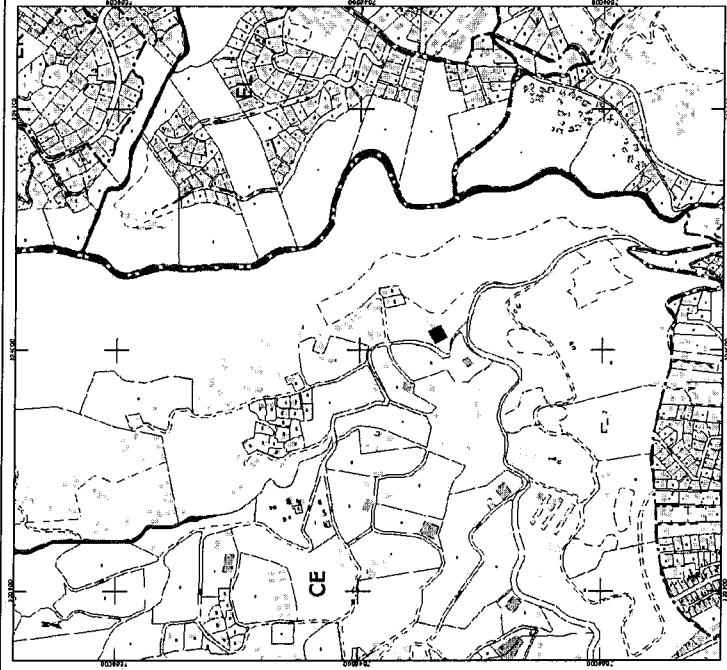
NO	DATE	MODIFICATIONS	DESIGN
A	25/11/12	DRIGINE	Younn GLASSON
B	22/08/13	MODIFICATION PARCELLAIRE	CONTRÔLE :
C	25/09/13	MODIFICATION PARCELLAIRE	Stéphane ANDRIANJANA
SEPTEMBRE 2013 SYSTEME XY: RGR 98 ECHELLE : 1/200 REF GUID-DI 2012-002-25			

Le présent document est composé de deux tomes pour être validé  
Le fichier informatique correspondant ne peut pas permettre d'obtenir une précision supérieure à celle du présent plan  
Informations géographiques propriétés de GUID-DI - Reproduction strictement réservée  
Topographie GPS-orthophoto aérienne foncier, copropriété, contiguïté d'ouvrage:

GUID-DI s.a.r.l.  
Stéphane ANDRIANJANA  
GEOMETRE-EXPERT n°13130  
INGENIEUR s.n.c. s.a. s.r.l. ESST  
Société de la Réunion des Géomètres-Experts  
161 - 0262 41 40 04  
Téléphone : 0262 41 02 43 (coprifié) : guidoi@guidoi.fr  
adresse siège : 17 rue des Isacimbés - Moutia - 97490 Saint-Clotilde  
adresse postale : B.P. 342 - 97467 - Saint-Denis cedex

### PLAN DE SITUATION

Extrait de plan cadastral informatisé

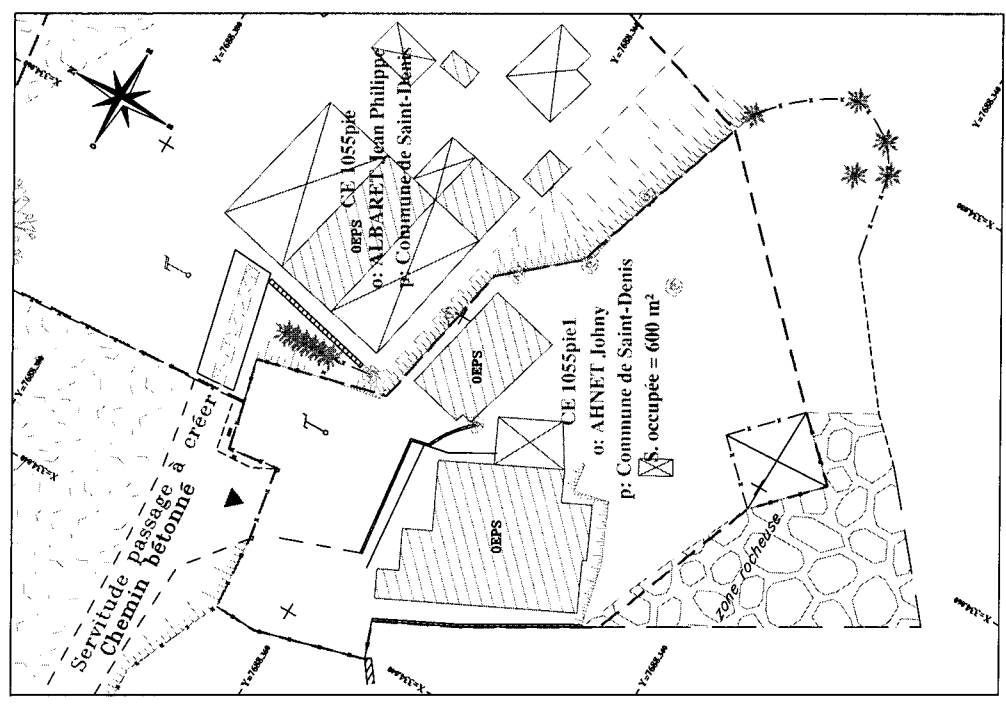


Scale: 1/5000

Signé et approuvé par :  
02/10/2014  
Gilbert ANNETTE

**LEGENDE :**

- Parcelle en cession / léger en creux
- Appartenance cadastrale, sans valeur de bornage
- 434
- Propriétaire
- Occupé
- Autres parcelles et ses limites
- Accès







DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA REUNION  
Division du Domaine  
7 Avenue André Malraux  
97 705 SAINT DENIS Messag CEDEX 9

N° 7307

**AVIS DU DOMAINE  
MODIFICATIF**

**VENTE AMIABLE**

Pour nous joindre :  
Références : N° dossier : 2013-411V1876  
Affaire suivie par : L. SAVIRAYE  
Téléphone : 02 62 94 05 85  
Télécopie : 02 62 94 05 83  
Courriel : [dir974.rgn.domaine@drf.finances.reunion.fr](mailto:dir974.rgn.domaine@drf.finances.reunion.fr)

- 1 Service consultant : S.E.M.A.C.  
2 Date de la consultation : Demande du 29/04/2013 modifiée le 7/10/2013  
3 Opération soumise au contrôle (objet et but) : Cession à l'occupant  
M. AHNET JOHNY  
4 Propriétaire présumé : Commune de Saint Denis  
5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :  
Commune de Saint Denis  
Sur parcelle cadastrée CE n° 1055, une emprise de 600 m<sup>2</sup>.  
5a Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du  
sous sol - Elements particuliers de plus value et de moins value - Voies et réseaux divers :  
Au PLU : AUH avec réseaux  
Au PPR : BG  
Terrain accidenté et pentu.  
7 Situation locative : Occupée par l'acquéreur potentiel  
9 Détermination de la valeur vénale actuelle : 39 600 €

12 Observations particulières : Avis qui modifie l'avis 2013-411V0715 du 28 mai 2013  
Cette évaluation correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait  
nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les règles d'urbanisme,  
notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.  
Elle ne tient pas compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites ni des risques liés au  
saturnisme.  
L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de  
rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,  
s'exerce auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques de LA REUNION.

A Saint-Denis, le 28 octobre 2013  
Pour le Directeur Régional des Finances Publiques  
de LA REUNION  
L'Inspecteur des Finances Publiques

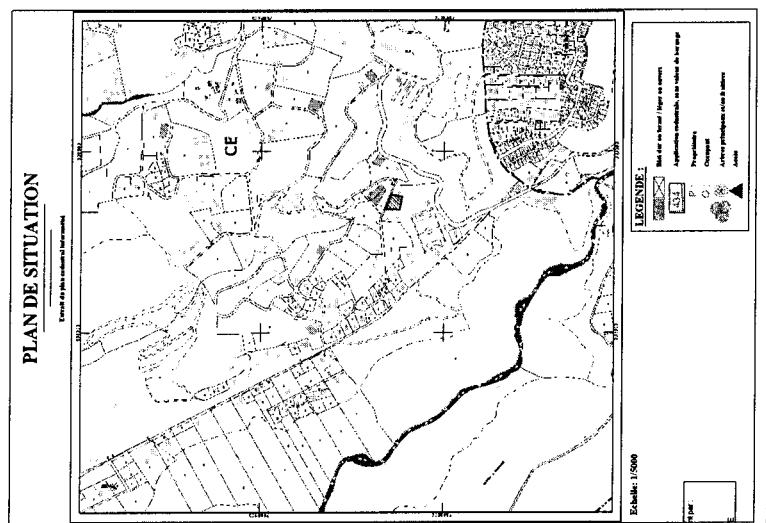
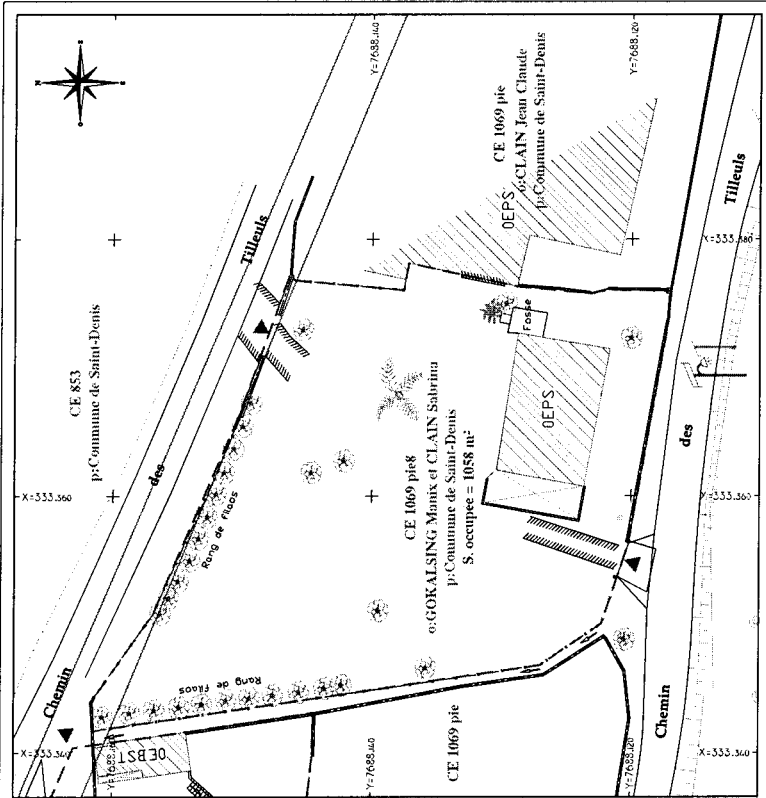
Lilian SAVIRAYE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-d1-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/07/2014

Gilbert ANNETTE



DEPARTEMENT DE LA REUNION  
COMMUNE DE SAINT-DENIS  
La Montagne  
Parcette cadastrée: 431 CE 1069 pie 8

Ville de Saint-Denis  
Direction gestion  
de patrimoine communal

**PLAN D'ETAT DES LIEUX**

N°	DATE	INDICATION	DEPOSE
4	21/05/12	DECLARATION	L'OFFICE PAYSAN CONTRÔLE
			Service administratif
			Service 1000

Le présent document est composé des plans pour les années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100.

La carte cadastrale ne peut pas permettre d'établir une précision supérieure à celle du présent plan.

Informations géographiques fournies par G.D.C. - Reproduction strictement interdite.

ISOGRAFIE GPS ORTHOPHOTO AERIEUX (SOURCE: COPROTECTORIE CENTRIE D'AVRIL) - G.I.D. 01 841

SEANANTIA ANGUSTIA LAKA  
RECHERCHEUR EN INGENIERIE  
INGENIERIE EN INFORMATIQUE  
B.P. 342 - 97487 SAINT-DENIS CEDEX

Cession de terrains communaux aux familles occupantes et conventionnées  
Famille GOKALSING Manix



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA REUNION  
Division du Domaine  
7 Avenue André Malraux  
97 705 SAINT DENIS Messag CEDEX 9

N° 7307

**AVIS DU DOMAINE**

**VENTE AMIABLE**

Pour nous joindre :  
Références : N° dossier : 2013-411V0879  
Affaire suivie par : L. SAVIRAYE  
Téléphone : 02 62 94 05 85  
Télécopie : 02 62 94 05 83  
Courriel : drfip974.dep.domaine@dafip.finances.gouv.fr

1 Service consultant : S.E.M.A.C.  
2 Date de la consultation : 27/05/2013  
3 Opération soumise au contrôle (objet et but) : Cession à l'occupant  
MME GOKALSING SABRINA  
4 Propriétaire présumé : Commune de Saint Denis

5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :  
Commune de Saint Denis  
Sur parcelle cadastrée CE n° 1069, une emprise de 1 058 m<sup>2</sup>.  
5a Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du  
sous sol - Elements particuliers de plus value et de moins value - Voies et réseaux divers :  
Au PLU : UM  
Au PPR : BG  
Terrain rectangulaire en pente douce.

7 Situation locative : Occupée par l'acquéreur potentiel

9 Détermination de la valeur vénale actuelle : 116 380 €

12 Observations particulières :  
Cette évaluation correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait  
nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les règles d'urbanisme,  
notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.  
Elle ne tient pas compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites ni des risques liés au  
saturnisme.  
L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de  
rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,  
s'exerce auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques de LA REUNION.

A Saint-Denis, le 31 mai 2013  
Pour le Directeur Régional des Finances Publiques  
de LA REUNION  
L'Inspecteur des Finances Publiques

  
Lilian SAVIRAYE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-d7-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/07/2014

  
Gilbert ANNETTE

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
 COMMUNE DE SAINT-DENIS  
 La Montagne  
 Parcelle cadastrée 411 CE 1069 p4s5



Ville de Saint-Denis  
 Direction gestion  
 du patrimoine communal

Cession de terrains communaux aux familles occupantes et conventionnées  
 Famille DUPUY ALIX



PLAN D'ETAT DES LIEUX

NO	DATE	MODIFICATIONS	DESIGN
A	21-09-12	ORIGINE	Ludovic PAUSE
B	26-09-13	MODIFICATION PARCELLAIRE	CONTROLÉ :
			Stéphane ANDRIANJAKA
SEPTEMBRE 2013		SYSTEME XY RGR 02	Echelle 1:2000 REF. GUID-011 2012-002-31

Le présent document doit comporter deux vides pour être validé

Le fichier informatique correspondant ne peut pas permettre d'obtenir une précision supérieure à celle du présent plan

Informations géographiques propriétés de GUID-01 - Reproduction strictement réservée

Topographie-GPS orthométrique sérienne-foncier-copropriété contrôlée d'ouvrage

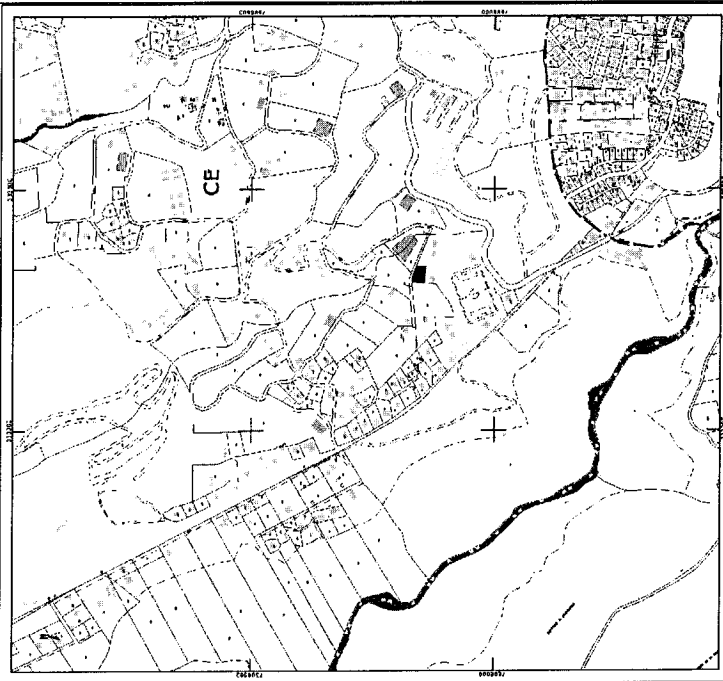
GUID-01 KARL

STÉPHANE ANDRIANJAKA  
 RECHERCHE-EXPERT N° 530  
 140 RUE DE LA MONTAGNE - 97400 SAINT-DENIS  
 Tél : 0262 41 40 04 Fax : 0262 41 02 41 Courriel : guid01@guid01.fr

adresse siège : 17 rue des Jacinthes - Moutia - 97450 Sainte-Clotilde  
 adresse postale : B.P. 342 - 97457 - Saint-Denis cedex

PLAN DE SITUATION

Extrait du plan cadastre informatisé



Echelle: 1/5000

Signal géométriquement par :

La Ville de Saint-Denis

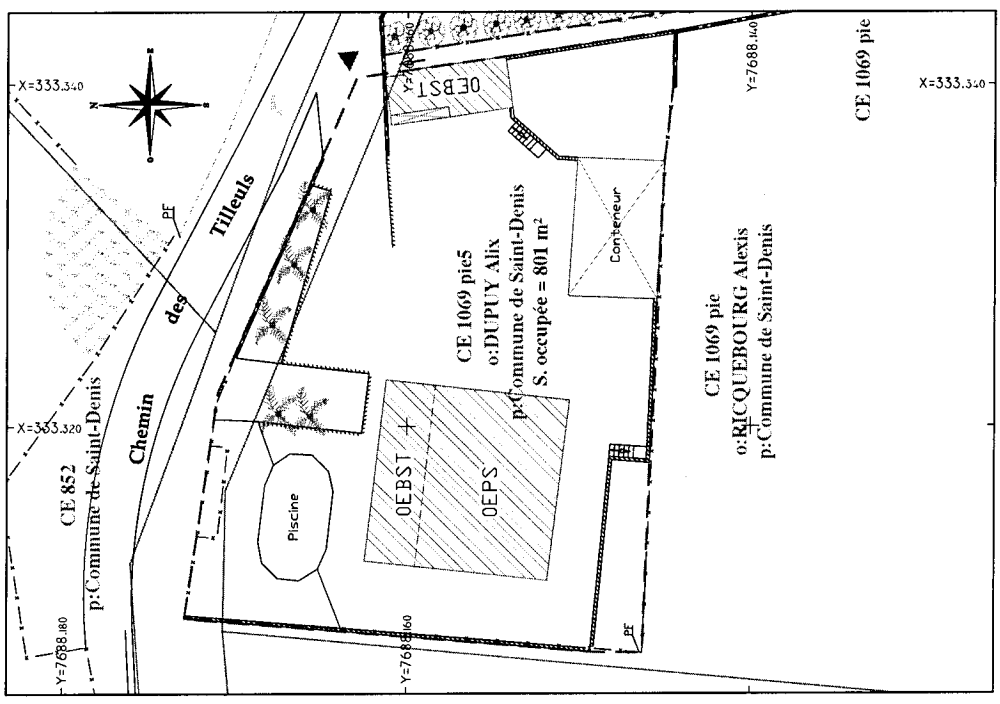
02/09/2014

G. ANNETTE

Gilbert ANNETTE

LEGENDE :

- Délimitation de terrain / ligne de contour
- Application cadastrale, sans valeur de bornage
- 434
- p.
- O
- Occupant
- Ateliers particuliers et/ou traitants
- Accès





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA REUNION  
Division du Domaine  
7 Avenue André Malraux  
97 705 SAINT DENIS Messag CEDEX 9

N° 7307

**AVIS DU DOMAINE**  
**MODIFICATIF**

**VENTE AMIABLE**

Pour nous joindre :

Références : N° dossier : 2013-411V1879  
Affaire suivie par : L. SAVIRAYE  
Téléphone : 02 62 94 05 85  
Télécopie : 02 62 94 05 83  
Courriel : [drfp974-pep-domaine@dofp.finances.gouv.fr](mailto:drfp974-pep-domaine@dofp.finances.gouv.fr)

1 Service consultant :

S.E.M.A.C.

2 Date de la consultation :

Demande du 27/05/2013 modifiée le 7/10/2013

3 Opération soumise au contrôle (objet et but) :

Cession à l'occupant  
M. DUPUY ALIX YVON

4 Propriétaire présumé :

Commune de Saint Denis

5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :

Commune de Saint Denis

Sur parcelle cadastrée CE n° 1069, une emprise de 801 m<sup>2</sup>.

5a Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du sous sol - Elements particuliers de plus value et de moins value - Voies et réseaux divers :

Au PLU : UM

Au PPR : BG

Terrain rectangulaire plat.

Vue mer

7 Situation locative : Occupée par l'acquéreur potentiel

9 Détermination de la valeur vénale actuelle : 88 110 €

12 Observations particulières : Avis qui modifie l'avis 2013-411V0877

Cette évaluation correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle ne tient pas compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites ni des risques liés au saturnisme.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques de LA REUNION.

A Saint-Denis, le 28 octobre 2013  
Pour le Directeur Régional des Finances Publiques  
de LA REUNION  
L'Inspecteur des Finances Publiques

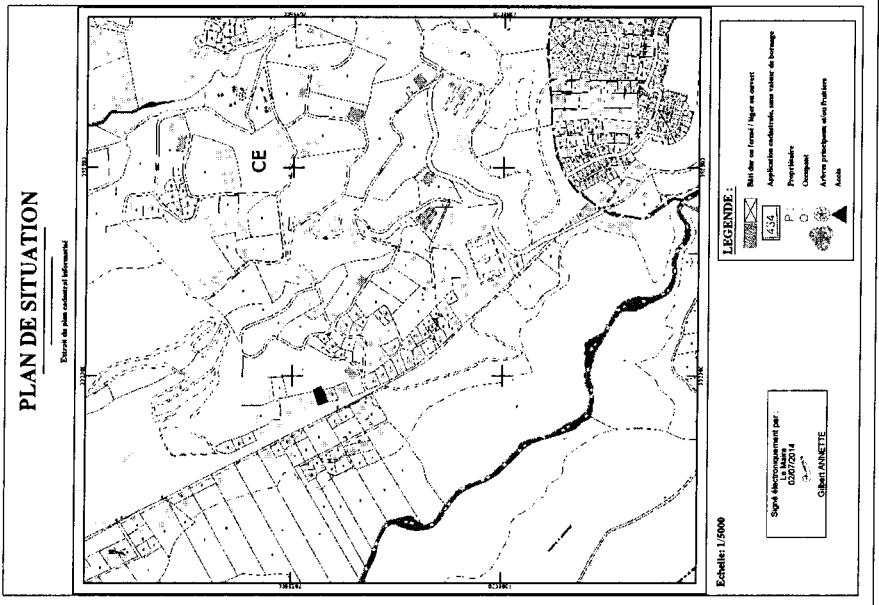
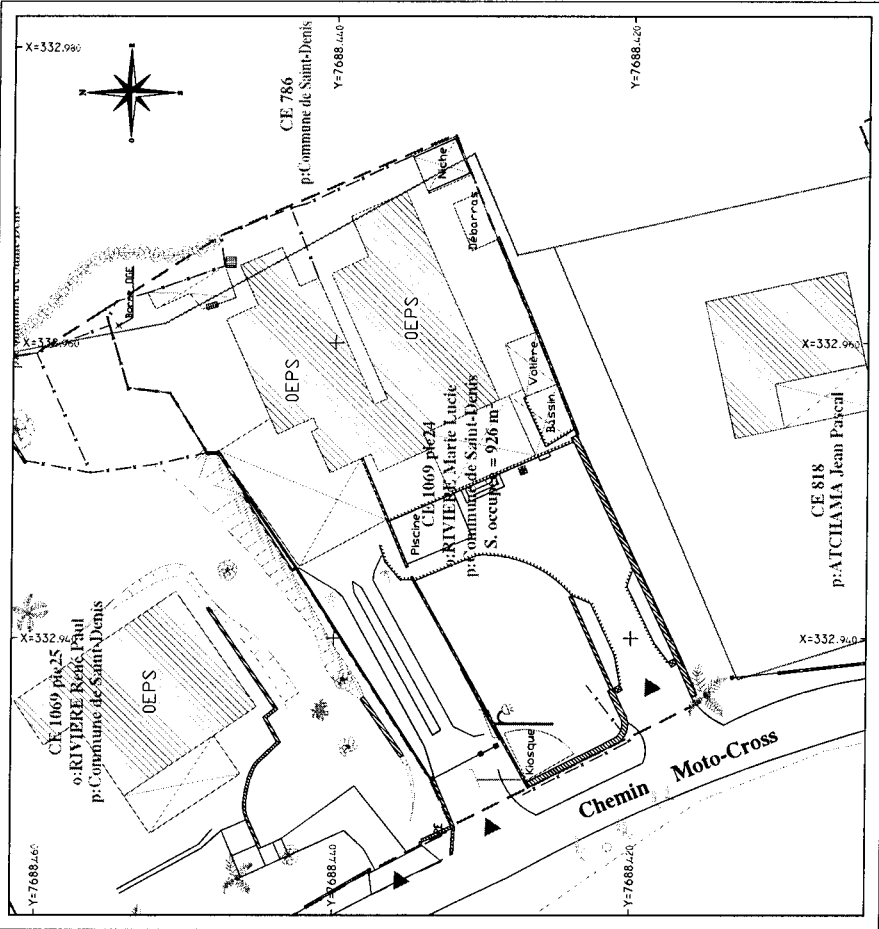
Lilian SAVIRAYE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-d3-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/07/2014

Gilbert ANNETTE



**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNE DE SAINT-DENIS**  
La Montagne  
Parcels cadastrés 411 CE 1069 pie24

**Ville de Saint-Denis**  
Direction gestion  
du patrimoine communal

**PLAN D'ETAT DES LIEUX**

N°	DATE	OPERATIONS	EXON
A	21-09-12	ORIGINE	Ludovic PAUSE
B	24-09-13	MODIFICATION PARCELLAIRE	Genève
C	11-10-13	MODIFICATION PARCELLAIRE	Stephane ANDRIANJANA

SYSTEME XY: NOR 92      Echelle: 1/5000      REF: GUID-DL 2012-002-31

Le présent document doit comporter deux topos pour être validé.

Le fiche informatique correspondant ne peut pas permettre d'obtenir une précision supérieure à celle du présent plan.

Informations géographiques protégées de GBD-03 - Reproduction strictement interdite.

Topographie GPS orthométrique aérienne / oncier: copropriété contrôlée d'usage.

GUID-01 4242      STEPHANE ANDRIANJANA  
GEMETRESPERT N°1510  
RUE DE LA MONTAGNE 10007014      TEL: 0262 41 48 04      FAX: 0262 41 48 04      MAIL: guid@guil461.fr  
adresse siège : 17 rue des Jaccinthes - MAURIZIA - 97420 SAINT-DENIS CEDEX  
adresse postale : B.P. 342 - 97467 - Saint-Denis cedex.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA RÉUNION  
Division du Domaine  
7 Avenue André Malraux  
97 705 SAINT DENIS Messag CEDEX 9

N° 7307

**AVIS DU DOMAINE**  
**MODIFICATIF**

**VENTE AMIABLE**

Pour nous joindre :

Références : N° dossier : 2013-411V1882  
Affaire suivie par : L. SAVIRAYE  
Téléphone : 02 62 94 05 85  
Télécopie : 02 62 94 05 83  
Courriel : [dfip974.nap.domaine@defip.finances.reun.fr](mailto:dfip974.nap.domaine@defip.finances.reun.fr)

1 Service consultant :

S.E.M.A.C.

2 Date de la consultation :

Demande du 3/06/2013 modifiée le 7/10/2013

3 Opération soumise au contrôle (objet et but) :

Cession à l'occupant  
M. RIVIERE DOMINIQUE CHRISTIAN et MME  
RIVIERE MARIE LUCIE  
Commune de Saint Denis

4 Propriétaire présumé :

5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :

Commune de Saint Denis

Sur parcelle cadastrée CE n° 1069, une emprise de 926 m².

5a Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du  
sous sol - Elements particuliers de plus value et de moins value - Voies et réseaux divers :

Au PLU : AUH

Au PPR : BG

Beau terrain rectangulaire et plat dans sa majeure partie.

Vue mer.

7 Situation locative : Occupée par l'acquéreur potentiel

9 Détermination de la valeur vénale actuelle : 101 860 €

12 Observations particulières : Avis qui modifie l'avis 2013-411V0962

Cette évaluation correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait  
nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les règles d'urbanisme,  
notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle ne tient pas compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites ni des risques liés au  
saturisme.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de  
rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,  
s'exerce auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques de LA REUNION.

A Saint-Denis, le 28 octobre 2013  
Pour le Directeur Régional des Finances Publiques  
de LA REUNION  
L'Inspecteur des Finances Publiques

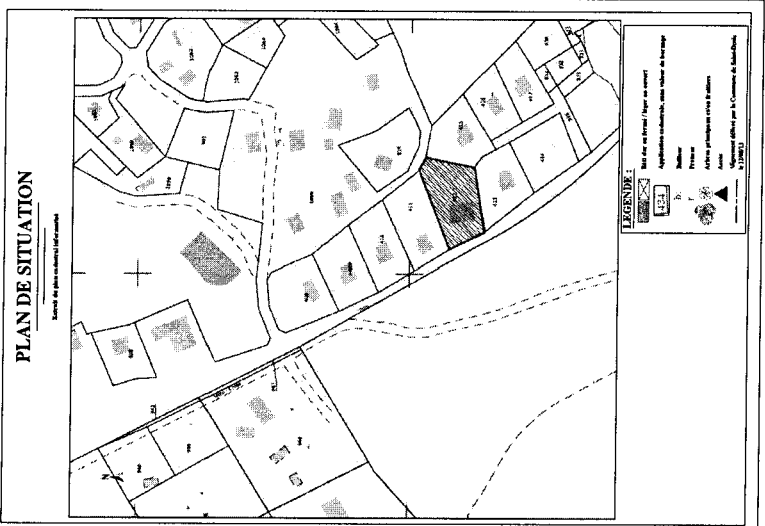
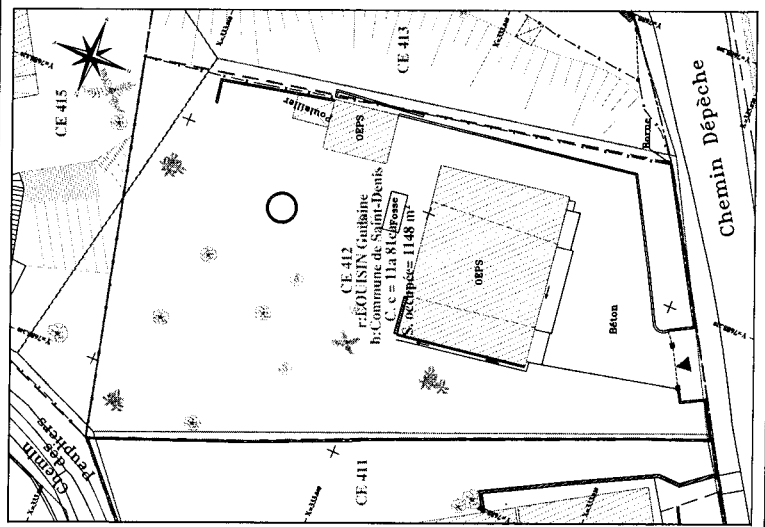
Lilian SAVIRAYE

MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-d17-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/07/2014

Gilbert ANNETTE



**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNE DE SAINT-DENIS**  
La Montagne  
Parc de ceinture 411 CE 412

**Ville de Saint-Denis**  
Direction gestion  
de patrimoine communal

**Cession de terrains communaux aux familles occupantes et conventionnées**  
**Famille QUESOY / LOUISIN Guillaire**

**PLAN D'ETAT DES LIEUX**

NR	03/12	PROCES-VERBAUX	Dévis
A	22-08-13	PROCES-VERBAUX	LIVRABLE FINALE
B	22-08-13	MODIFICATION PARCELLAIRE	CONTRAT

ADJ. 2013    SYSTÈME IV 2012    Échelle 1:2000    REF. GUID-01 2012-08-19

Le présent document doit composer avec celui pour être validé.

Informations complémentaires ne peut pas permettre d'établir une précision supérieure à celle du plan au plan.

Informations géographiques propriété de GDD-D - Reproduction strictement interdite.

**GDD-D-01 2012**  
SÉCRÉTARIAT ANTOINETTE  
BOULEVARD DES BOURGEOISES  
93400 SAINT-DENIS  
INSTRUMENTATION des GDD-D  
141 - 9283 44 88 - 141 - 9283 24 83  
adresse e-mail : [info@guid-d.fr](mailto:info@guid-d.fr)  
adresse siège : 17 rue des Jasniches - Marais - 97400 -  
adresse postale : B.P. 342 - 97467 - Saint-Denis cedex

Service de la Gestion Patrimoniale  
17 rue des Jasniches - Marais - 97400 -  
Téléphone : 02 97 44 88 88

Signé et enregistré par  
la Ville de  
SAINT-DENIS  
COMMUNALE





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA RÉUNION  
Division du Domaine  
7 Avenue André Malraux  
97 705 SAINT DENIS Messag CEDEX 9

N° 7307

**AVIS DU DOMAINE**

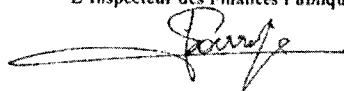
**VENTE AMIABLE**

Pour nous joindre :  
Références : N° dossier : 2013-411V1052  
Affaire suivie par : L. SAVIRAYE  
Téléphone : 02 62 94 05 85  
Télécopie : 02 62 94 05 83  
Courriel : [drfp974\\_cop\\_domaine@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:drfp974_cop_domaine@dgfip.finances.gouv.fr)

- 1 Service consultant : S.E.M.A.C.
- 2 Date de la consultation : Demande du 10/06/2013 modifiée le 7/10/2013
- 3 Opération soumise au contrôle (objet et but) : Cession à l'occupant  
MME QUESSOI LOUISIN GUYLAINE EXPEDITE  
Commune de Saint Denis
- 4 Propriétaire présumé :
- 5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :  
Commune de Saint Denis  
Sur parcelle cadastrée CE n° 412, une emprise de 1 148 m².
- 5a Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du sous sol - Elements particuliers de plus value et de moins value - Voies et réseaux divers :  
Au PLU : UM  
Au PPR : BG  
Terrain rectangulaire plat.  
Vue mer
- 7 Situation locative : Occupée par l'acquéreur potentiel
- 9 Détermination de la valeur vénale actuelle : 126 280 €

12 Observations particulières :  
Cette évaluation correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.  
Elle ne tient pas compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites ni des risques liés au saturnisme.  
L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques de LA REUNION.

A Saint-Denis, le 28 octobre 2013  
Pour le Directeur Régional des Finances Publiques  
de LA REUNION  
L'Inspecteur des Finances Publiques

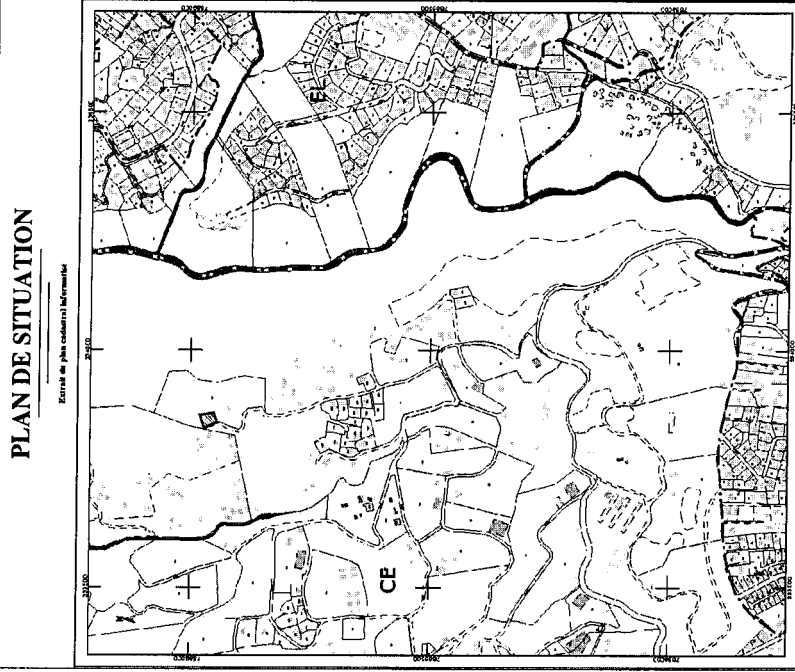
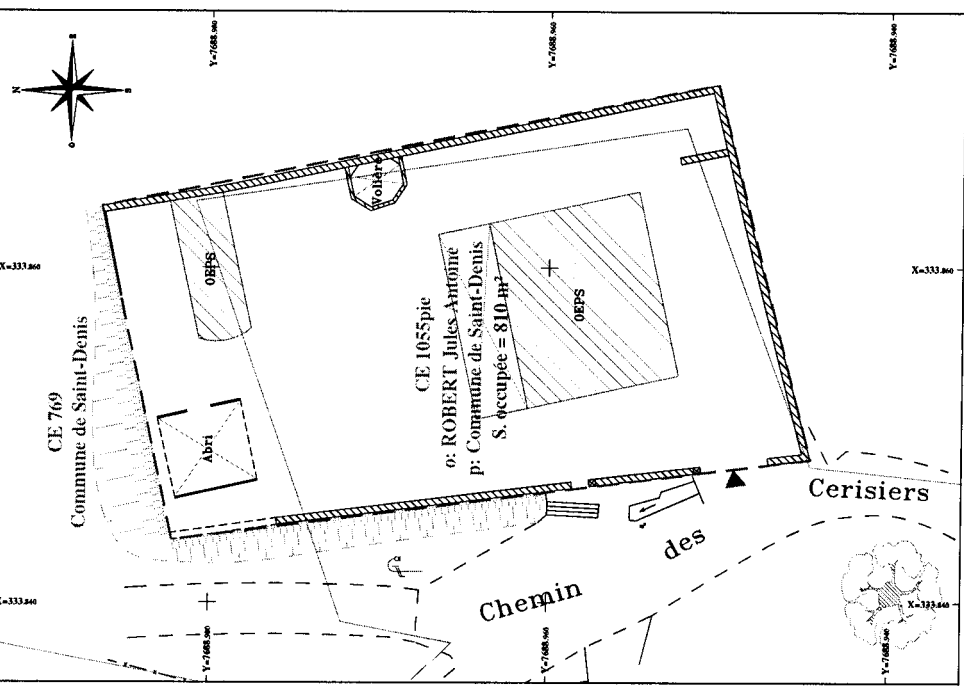
  
Lilian SAVIRAYE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-d15-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/07/2014

  
Gilbert ANNETTE



**LEGENDE:**

- Terrain en forêt / forêt en vert
- Applications cadastrales, en valeur de hortic. / Propriétés
- Communes
- Autres principales communes urbaines
- Routes

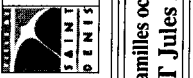
434

02/07/2014

Signé électroniquement par : Gilbert ANNETTE

Echelle: 1/5000

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
 COMMUNE DE SAINT-DENIS  
 La Montagne  
 Parcelle cadastrée 411 CE.1055pie



Ville de Saint-Denis  
 Direction gestion  
 du patrimoine communal



**PLAN D'ETAT DES LIEUX**

IND	DATE	MODIFICATIONS	DESSIN :
A	26/11/12	DROUINE	Yoann GLASSON
			CONTINGE :
			Stéphane ANRINLUMBA
Novembre 2012	SYSTEME XV, RQP 92	ECHELLE : 1/200	REF GUID-OI : 2012-002-25

Le présent document doit composer deux feux pour être validé.

Le fichier informatique correspondant ne peut pas permettre d'obtenir une précision supérieure à celle du présent plan.

Informations géographiques propriétés de GUID-OI - Reproduction strictement réservée.

-topographie-GPS-orthophoto-aérienne-foncier-cadastre-contrôle-d'ouvrage-

GUID-OI SAS

STEPHANE ANDRIANJAKA  
 GEOMETRE-DESSINATEUR  
 INGENIEUR EN CHEF DE CADRE

ASSEMBLEE DES GEOMETRES-DESSINATEURS  
 REUNION-REUNION  
 0262 41 40 04 Dans le département de Saint-Denis  
 adresse siège : 17 rue des Harcelles - Moutier - 97490 Sainte-Clotilde  
 adresse postale : B.P. 342 - 97467 - Saint-Denis cedex

Cession de terrains communaux aux familles occupantes et conventionnées  
**Famille ROBERT Jules Antoine**



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA REUNION  
Division du Domaine  
7 Avenue André Malraux  
97 705 SAINT DENIS Message CEDEX 9

N° 7307

**AVIS DU DOMAINE**

**VENTE AMIABLE**

Pour nous joindre :  
Références : N° dossier : 2013-411V1864  
Affaire suivie par : L. SAVIRAYE  
Téléphone : 02 62 94 05 85  
Télécopie : 02 62 94 05 83  
Courriel : [direction.domaine@dgefin.finances.pouv.fr](mailto:direction.domaine@dgefin.finances.pouv.fr)

1 **Service consultant :** S.E.M.A.C.  
2 **Date de la consultation :** 21/10/2013  
3 **Opération soumise au contrôle (objet et but) :** Cession à l'occupant  
M. ROBERT JULES ANTOINE  
4 **Propriétaire présumé :** Commune de Saint Denis

5 **Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :**

**Commune de Saint Denis**

Sur parcelle cadastrée CE n° 1055, une emprise de 810 m².

5a **Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du sous sol - Elements particuliers de plus value et de moins value - Voies et réseaux divers :**

Au PLU : N

Au PPR : BG

Terrain plat rectangulaire

Vue mer

7 **Situation locative :** Occupée par l'acquéreur potentiel

9 **Détermination de la valeur vénale actuelle :** 89 100 €

12 **Observations particulières :**

Cette évaluation correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle ne tient pas compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites ni des risques liés au saturnisme.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques de LA REUNION.

A Saint-Denis, le 28 octobre 2013  
Pour le Directeur Régional des Finances Publiques  
de LA REUNION  
L'Inspecteur des Finances Publiques

Lilian SAVIRAYE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-d19-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/07/2014

Gilbert ANNETTE

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
 COMMUNE DE SAINT-DENIS  
 La Montagne  
 Parcelle cadastrée 411 CE 1055pic



Ville de Saint-Denis  
 Direction gestion  
 du patrimoine communal

**Cession de terrains communaux aux familles occupantes et conventionnées  
 Famille MAILLOT Olivier Benjamin**

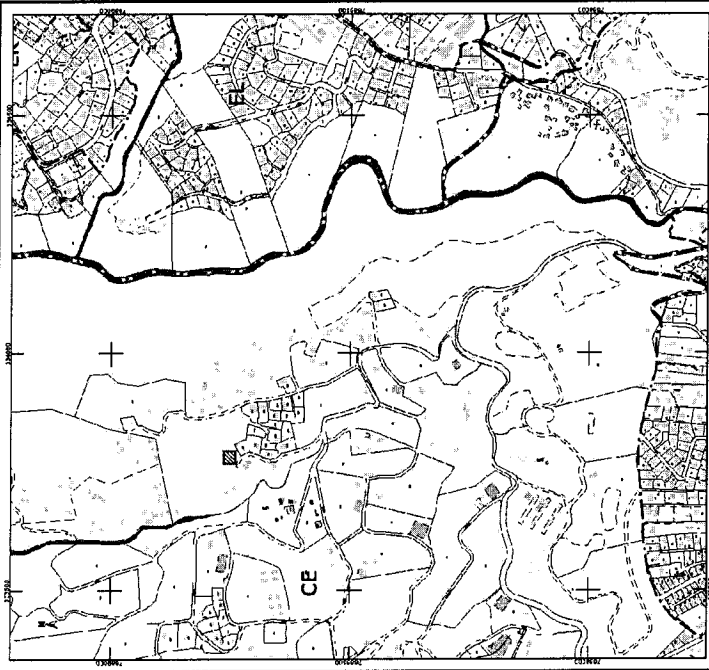


**PLAN D' ETAT DES LIEUX**

IND	DATE	MODIFICATIONS	DESSIN :
A	26/11/12	ORIGINE	Younn ELASSON
			CONTROLE :
			Stéphane ANDRIANJAKA
Novembre 2012 SYSTÈME XY: RGR 92 ECHELLE : 1/200 REF GUID-01 2012-002-25 Le présent document doit comporter deux vises pour être validé Le fichier informatique correspondant ne peut pas permettre d'obtenir une précision supérieure à celle du présent plan Informations géographiques protégées de GUID-01 - Reproduction strictement réservée -topographie-GPS-orthophoto aeriennes-foncier-copropriété-contrôle d'ouvrage-		GUID-01 SAUL  SOCIÉTÉ D'AIDÉES URBAINES ET LOGEMENT 161 : 0262 41 40 04 adresse siège : 17 rue des Saccartines - Noortia - 97490 Sainte-Croix adresse postale : B.P. 342 - 97467 - Saint-Denis cedex	

**PLAN DE SITUATION**

Extrait de plan cadastral informatisé

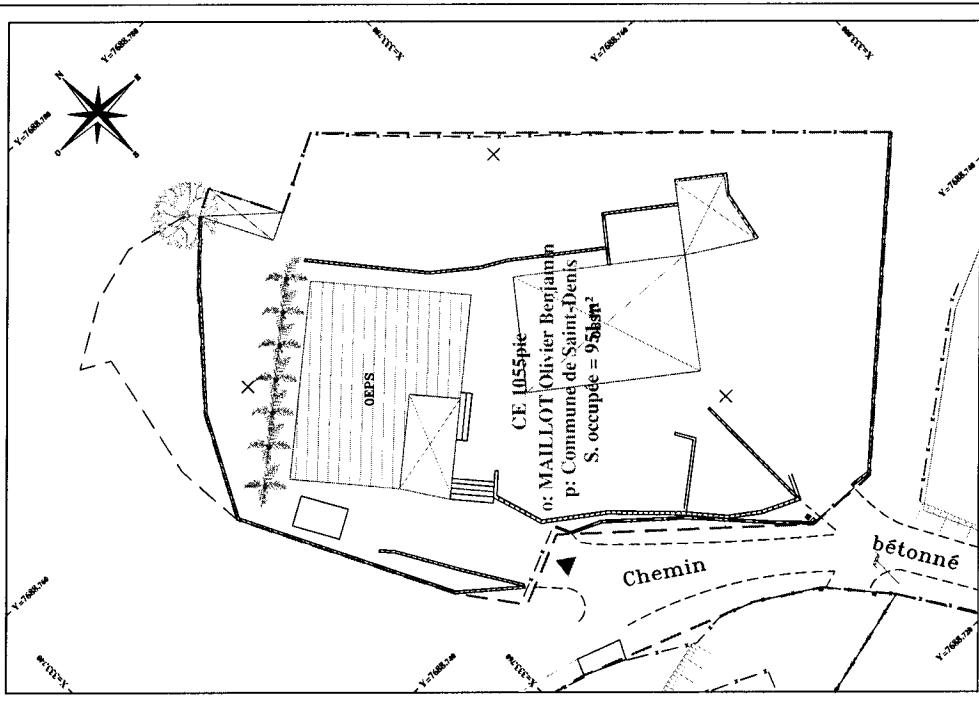


**LEGENDE :**

- Mail sur sa ferme / ligne de servit
- Application cadastrale, sans valeur de servit
- 434
- P: Propriétaire
- O: Occupant
- Autres parcelles et/ou servit
- Achè

Signé électroniquement par:  
 La Maire  
 Gilbert ANNETTE

Echelle: 1/5000





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA REUNION  
Division du Domaine  
7 Avenue André Malraux  
97 705 SAINT-DENIS Messag CEDEX 9

N° 7307

**AVIS DU DOMAINE**

**VENTE AMIALE**

Pour nous joindre :  
Références : N° dossier : 2014-411V0173  
Affaire suivie par : L. SAVIRAYE  
Téléphone : 02 62 94 05 85  
Télécopie : 02 62 94 05 83  
Courriel : [drfip974.ppp.domaine@rdg.fip.finances.gouv.fr](mailto:drfip974.ppp.domaine@rdg.fip.finances.gouv.fr)

- 1 Service consultant : S.E.M.A.C.  
2 Date de la consultation : 12/02/2014  
3 Opération soumise au contrôle (objet et but) : Cession à l'occupant  
M. MAILLOT OLIVIER BENJAMIN  
4 Propriétaire présumé : Commune de Saint Denis  
5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :  
Commune de Saint Denis  
Sur parcelle cadastrée CE n° 1055, une emprise de 951 m².  
5a Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du  
sous sol - Elements particuliers de plus value et de moins value - Voies et réseaux divers :  
Au PLU : AUH avec réseaux  
Au PPR : BG  
7 Situation locative : Occupée par l'acquéreur potentiel  
9 Détermination de la valeur vénale actuelle : **104 610 €**

**12 Observations particulières :**

Cette évaluation correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer. Elle ne tient pas compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites ni des risques liés au saturnisme.  
L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques de LA REUNION.

A Saint-Denis, le 24 février 2014  
Pour le Directeur Régional des Finances Publiques  
de LA REUNION  
L'Inspecteur des Finances Publiques

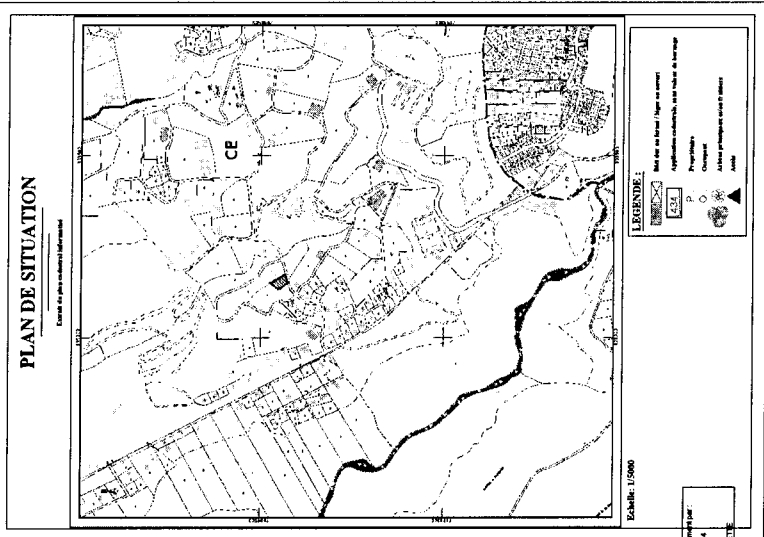
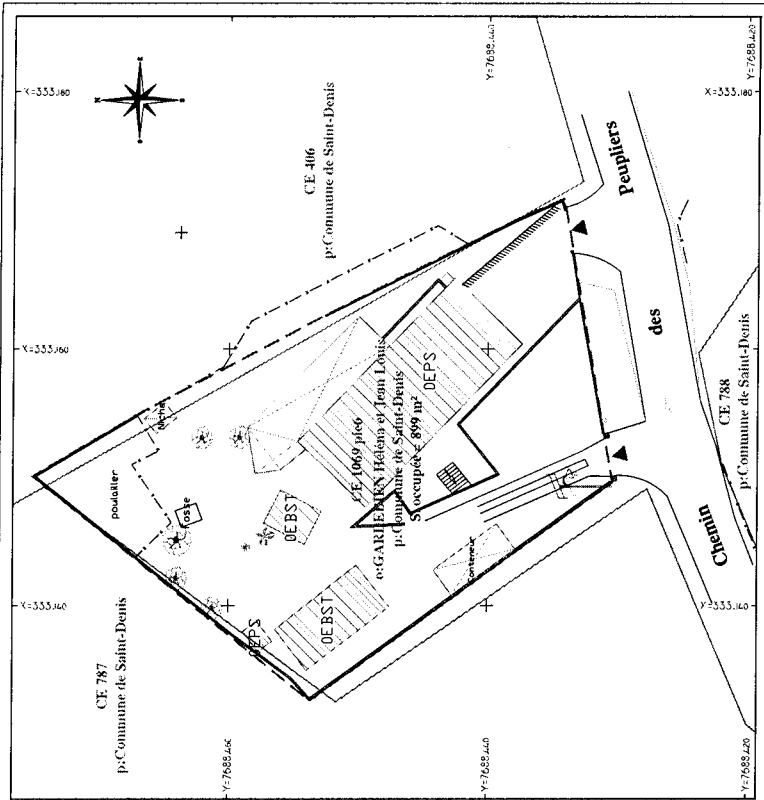
  
Lilian SAVIRAYE

À  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-d13-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/07/2014

  
Gilbert ANNETTE



**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
COMMUNE DE SAINT-DENIS  
La Réunion  
Précise cadastrale et CE 1009 pièce

**Ville de Saint-Denis**  
Direction gestion  
de patrimoine communal

**CESSION DE TERRAINS COMMUNAUX AUX FAMILLES OCCUPANTES ET CONVENTIONNÉES**  
Famille GARDEBIEN Marie Hélène

**PLAN D'ETAT DES LIEUX**

NO	DATE	INDICATIONS	DESIGN.
A	21-09-12	DIVIDUE	LUISINE PAULÉ CONVULÉ
			STEPHANE ANDRIANJAKA
SEPTEMBRE 2012		SYSTEME AV. N°R 02	Emprise 1000

Le plan document est compteur pour être validé  
Information géographique propriété de DDC-2 - Reproduction strictement interdite

1053503000 OPS GIS/SPSIGIC aérés/ris/fort/cos/propriété/cotitairé 2 ouvrage  
G U I B : 0 1 Veril  
SIEPRA/EL ANDRIANJAKA  
GEOCENTRE/CAPIT N° 130  
INDICATEUR/COPIE/ST/P/02/02  
INSTRUMENT/CAPIT N° 130  
RUE DE LA MONTAGNE 97400 SAINT-DENIS  
Tél : 02 62 94 40 50 / 02 62 94 40 43 Courriel : gis@st-denis.fr Site Web : www.st-denis.fr  
adresse postale : B P 342 - 97487 - Saint-Denis cedex



**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA REUNION  
Division du Domaine  
7 Avenue André Malraux  
97 705 SAINT DENIS Messag CEDEX 9

N° 7307

**AVIS DU DOMAINE**

**VENTE AMIABLE**

Pour nous joindre :

Références : N° dossier : 2014-411V0279  
Affaire suivie par : L. SAVIRAYE  
Téléphone : 02 62 94 05 85  
Télécopie : 02 62 94 05 83  
Courriel : [drfip974.pdp.domaine@drafip.finances.pouv.fr](mailto:drfip974.pdp.domaine@drafip.finances.pouv.fr)

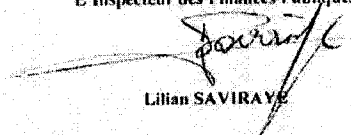
- 1 Service consultant : S.E.M.A.C.
- 2 Date de la consultation : 5/03/2014
- 3 Opération soumise au contrôle (objet et but) : Cession à l'occupant  
M. GARDEBIEN JEAN LOUIS MARIE PIERRE  
Commune de Saint Denis
- 4 Propriétaire présumé :
- 5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :  
Commune de Saint Denis  
Sur parcelle cadastrée CE n° 1069, une emprise de 899 m<sup>2</sup>.
- 5a Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du sous sol - Elements particuliers de plus value et de moins value - Voies et réseaux divers :
- Au PLU : APF  
Au PPR : BG
- 7 Situation locative : Occupée par l'acquéreur potentiel
- 9 Détermination de la valeur vénale actuelle : 98 890 €

**12 Observations particulières :**

Cette évaluation correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer. Elle ne tient pas compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites ni des risques liés au saturnisme.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques de LA REUNION.

A Saint-Denis, le 13 mars 2014  
Pour le Directeur Régional des Finances Publiques  
de LA REUNION  
L'Inspecteur des Finances Publiques

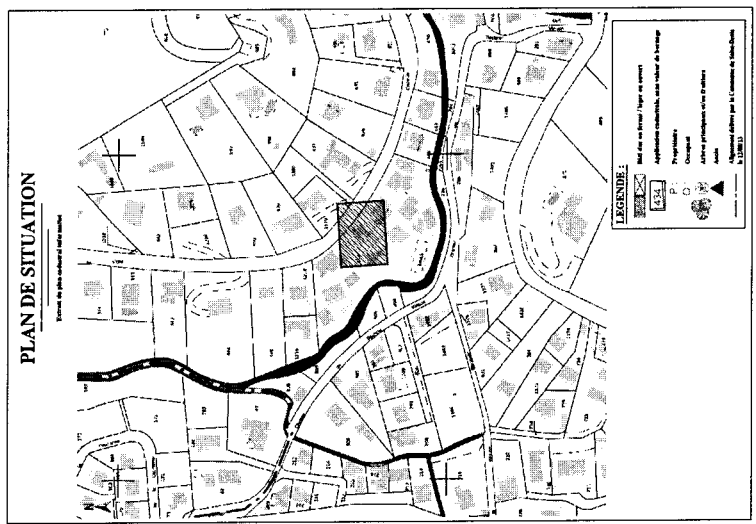
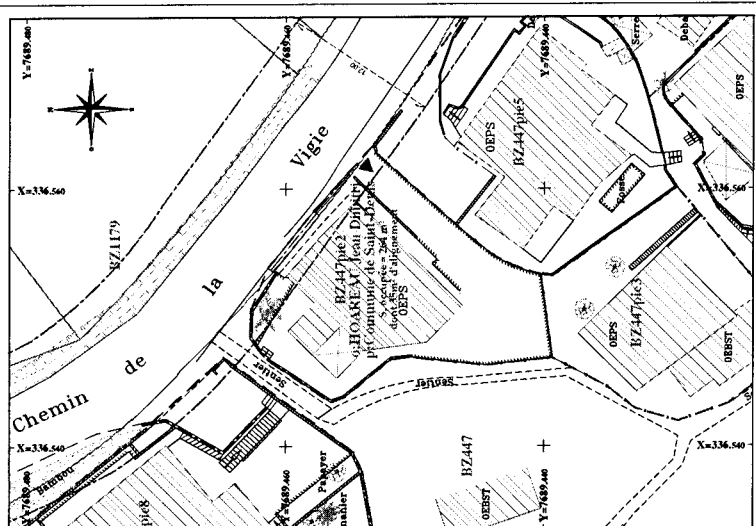
  
Lilian SAVIRAYE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-d5-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/07/2014

  
Gilbert ANNETTE



**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNE DE SAINT-DENIS**  
La Montagne  
Parc. cad. n° 411 BZ 447 bis 462

**Ville de Saint-Denis**  
Direction gestion  
du patrimoine communal  
S. A. M. A.  
D. E. N. I. S.

**Cession de terrains communaux aux familles occupantes et conventionnées**  
**Famille HOAREAU Jean Dimitri**

**PLAN D'ETAT DES LIEUX**

RE	DATE	NOUVEAU	DESIGNATION	DESIGNATION
A	05-04-12	ORIGINE	LIGNES	PAUSE
B	02-08-12	MODIFICATION PARCELLAIRE	CONTINUITÉ	
Séquence NUMERIQUE				
Année 1000				

Le présent document est communiqué dans un but purement informatif. Il ne peut être utilisé pour des fins juridiques. Toute utilisation non autorisée est formellement interdite. Toute réimpression est formellement interdite.

Le fichier informatique est communiqué dans un but purement informatif. Il ne peut être utilisé pour des fins juridiques. Toute utilisation non autorisée est formellement interdite. Toute réimpression est formellement interdite.

L'adresse postale : B.P. 312 - 97457 - Saint-Denis cedex

**GUIDE**  
SÉRIER ANDRANANKA  
GÉOMÉTRIE ET MÉTRIQUES  
INSTRUMENTS DE TRAVAIL  
BOUTILLONNAGE N° 200007-200008  
RUE DE LA LIBERTÉ - 97400 SAINT-DENIS  
Tél : 0262 41 49 84 - Fax : 0262 21 02 41 - Courriel : guidel@guidel.fr  
adresse siège : 17 rue des Jacinthes - Moutia - 97460 Sainte-Étienne  
adresse postale : B.P. 312 - 97457 - Saint-Denis cedex

Cadastrage de la Réunion  
Département de la Réunion  
Commune de Saint-Denis  
Service de gestion du patrimoine communal  
Date de révision précédente : 12/07/2014

Signé Matriculièrement par  
le Maire  
et  
le Préfet  
OBJET ANNEXE





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA REUNION  
Division du Domaine  
7 Avenue André Malraux  
97 705 SAINT DENIS Messag. CEDEX 9

N° 7307

**AVIS DU DOMAINE**

**VENTE AMIALE**

Pour nous joindre :

Références : N° dossier : 2013-411V2174  
Affaire suivie par : L. SAVIRAYE  
Téléphone : 02 62 94 05 85  
Télécopie : 02 62 94 05 83  
Courriel : [drfip974.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:drfip974.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr)

- 1 Service consultant : S.E.M.A.C.
- 2 Date de la consultation : 9/12/2013
- 3 Opération soumise au contrôle (objet et but) : Cession à l'occupant  
M. HOAREAU JEAN DIMITRI  
Commune de Saint Denis
- 4 Propriétaire présumé :
- 5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :  
Commune de Saint Denis  
Sur parcelle cadastrée BZ n° 447, une emprise de 229 m<sup>2</sup>.
- 5a Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du  
sous sol - Elements particuliers de plus value et de moins value - Voies et réseaux divers :
- Au PLU : UH  
Au PPR : Bg  
Terrain bien situé au 8<sup>ème</sup> Km.  
Borde le chemin de La Vigie.
- 7 Situation locative : Occupée par l'acquéreur potentiel
- 9 Détermination de la valeur vénale actuelle : 45 800 €

**12 Observations particulières :**

Cette évaluation correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer. Elle ne tient pas compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites ni des risques liés au saturnisme.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques de LA REUNION.

A Saint-Denis, le 18 décembre 2013  
Pour le Directeur Régional des Finances Publiques  
de LA REUNION  
L'Inspecteur des Finances Publiques

Lilian SAVIRAYE

1  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-d11-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/07/2014

Gilbert ANNETTE

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
 COMMUNE DE SAINT-DENIS  
 La Montagne  
 Parcelle cadastrée 411 CE 1090pie



Ville de Saint-Denis  
 Direction gestion  
 du patrimoine communal

**Cession de terrains communaux aux familles occupantes et conventionnées  
 Famille GRAVINA Patricia Monique**



**PLAN D'ETAT DES LIEUX**

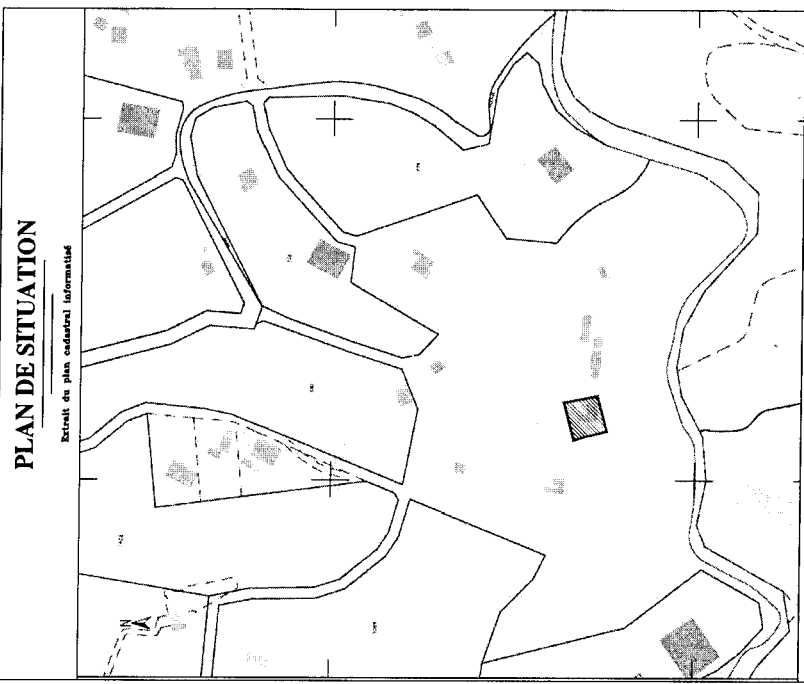
IND	DATE	MODIFICATIONS	DESSIN	
A	04-04-13	ORIGINE	Jonathan DVA	
			CONTRÔLE	
			Stéphane ANDRIANJAKA	
AVRIL 2013		SYSTEME XY: RGR 98	ECHELLE : 1/200	REF: GUID-01 2012-002-33

Le présent document doit comporter deux volets pour être valide  
 Le fichier informatique correspondant ne peut pas permettre d'obtenir une précision supérieure à celle du présent plan  
 Informations géographiques propriété de GUID-01 - Reproduction strictement réservée

Topographie GPS orthorectifiée aérienne foncier copropriété-confite d'ouvrage  
 GUID-01 434E

Stéphane ANDRIANJAKA  
 Géomètre-expert N°5130  
 0982014017 pour le CE 411

0262 41 49 04  
 0262 41 49 04  
 17 rue des 1311ères - 97430 Sainte-Clotilde -  
 adresse postale : B.P. 342 - 97467 - Saint-Denis cedex

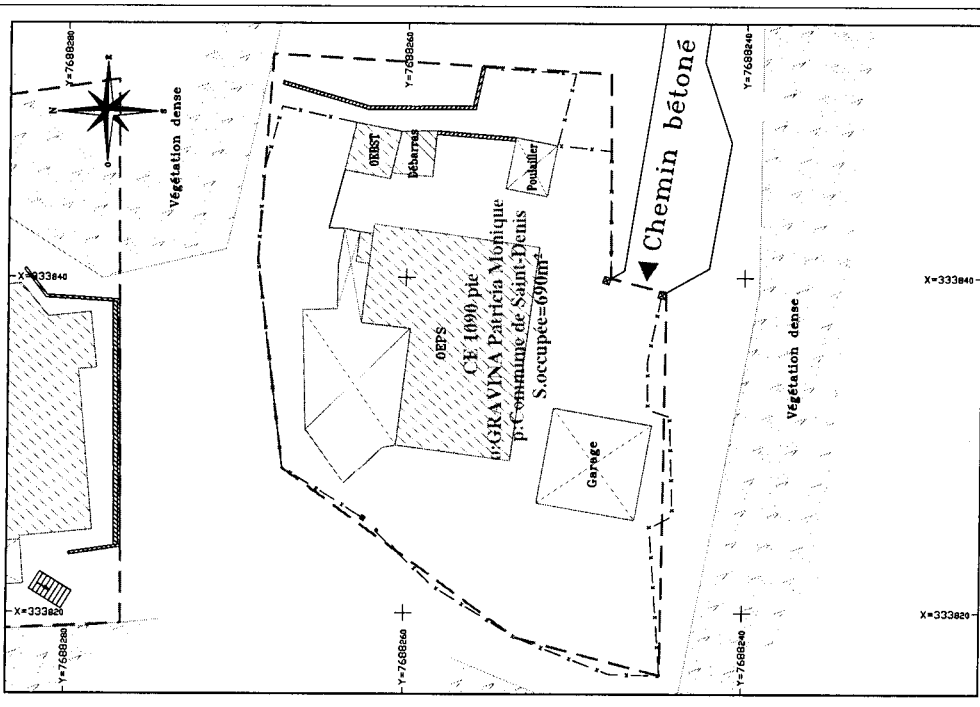


**LEGENDE :**

- Bail sur ou ferme / ferme en servit
- Application cadastrale, sans valeur de levage
- Propriétaire
- Copropriétaire
- Autres usufructuaires et/ou fruitiers
- Accès

434

Signé électroniquement par :  
 La Montagne  
 0207/2014  
 GIBERT ANNETTE





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA REUNION  
Division du Domaine  
7 Avenue André Malraux  
97 705 SAINT DENIS Messag CEDEX 9

**AVIS DU DOMAINE**

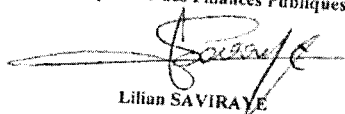
N° 7307

**VENTE AMIABLE**

Pour nous joindre :  
Références : N° dossier : 2014-411V0120  
Affaire suivie par : L. SAVIRAYE  
Téléphone : 02 62 94 05 85  
Télécopie : 02 62 94 05 83  
Courriel : [drfp974.pap.domaine@drfp.finances.gouv.fr](mailto:drfp974.pap.domaine@drfp.finances.gouv.fr)

- 1 Service consultant : S.E.M.A.C.
- 2 Date de la consultation : 27/01/2014
- 3 Opération soumise au contrôle (objet et but) : Cession à l'occupant  
MME GRAVINA PATRICIA MONIQUE  
Commune de Saint Denis
- 4 Propriétaire présumé :
- 5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :  
Commune de Saint Denis  
Sur parcelle cadastrée CE n° 1090, une emprise de 690 m².  
5a Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du  
sous sol - Elements particuliers de plus value et de moins value - Voies et réseaux divers :  
Au PLU : APF  
Au PPR : BG  
Terrain très pentu
- 7 Situation locative : Occupée par l'acquéreur potentiel
- 9 Détermination de la valeur vénale actuelle : 60 270 €
- 12 Observations particulières :  
Cette évaluation correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait  
nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les règles d'urbanisme,  
notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.  
Elle ne tient pas compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites ni des risques liés au  
saturnisme.  
L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de  
rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,  
s'exerce auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques de LA REUNION.

A Saint-Denis, le 31 janvier 2014  
Pour le Directeur Régional des Finances Publiques  
de LA REUNION  
L'Inspecteur des Finances Publiques

  
Lilian SAVIRAYE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140628-14416-d9-DE  
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/07/2014

  
Gilbert ANNETTE